

VULLIENS

• 61 des 101 membres du Conseil général de Vulliens se sont réunis le jeudi 2 juin à l'occasion de la première séance de l'année. Les comptes 2015 ainsi que deux préavis relatifs aux routes et au règlement du personnel ont été acceptés. Par ailleurs, la réunion a été l'occasion pour le Conseil de prendre congé de Daniel Schorderet, syndic, Gilbert Thonney, municipal, et Loïc Bardet, secrétaire du Conseil. Enfin, la Municipalité a pu adresser ses remerciements à Nicole Matti et Jean Philippe Chappuis pour leur engagement depuis 25 ans au service de la Commune.



En ouverture de la séance, Christophe Chappuis a remercié les membres du Conseil pour leur participation à la journée de fin de législature du 29 mai dernier et a félicité l'équipe des anciens cadres des pompiers pour l'organisation de la journée (voir ci-après). Après l'adoption du dernier procès-verbal, le Conseil a analysé les comptes 2015 de la Commune. Daniel Schorderet, syndic, s'est chargé de commenter le rapport de gestion de la municipalité puis Roger Stettler, boursier, a présenté le détail des comptes. Il en est ressorti une marge d'autofinancement de Fr. 345'607.50 pour un total des charges effectives de Fr. 1'873'407.23. Après lecture du rapport de la commission de gestion par Patricia Dumas, les comptes 2015 ainsi que le rapport de gestion de la Municipalité ont été acceptés.

Municipal des routes, Stéphane Thonney s'est chargé de présenter le premier préavis municipal de la soirée concernant le dernier chemin

communal menant à des habitations non goudronné. Dorothea Chuard, rapporteuse de la commission ad hoc, a confirmé l'utilité de goudronner ce tronçon et a appelé le Conseil à accepter le préavis N° 2016/01. La commission a été suivie par une majorité de l'assemblée contre 2 refus et 5 abstentions.

Daniel Schorderet a ensuite présenté le second préavis qui avait pour objet la mise à jour du règlement du personnel communal datant de 1964. Marianne Thonney, rapporteuse de la Commission en charge d'étudier le projet, a appelé le Conseil à accepter le nouveau règlement. Ceci a été fait à l'exception de deux abstentions. A la suite de l'acceptation de ces deux préavis, le syndic a chaleureusement remercié Nicole Matti et Jean Philippe Chappuis qui s'engagent depuis 25 ans en faveur de la Commune, la première en tant que secrétaire municipale et le second en tant qu'employé communal.

Autorités Conseil général du 2 juin

En conclusion de séance, Christophe Chappuis a remercié la jeunesse pour la tenue régulière de la buvette et donné rendez-vous à tout le monde le 6 octobre prochain.

[Loïc Bardet, secrétaire]

Une marche gourmande pluvieuse mais heureuse

A l'initiative du bureau du Conseil ainsi que d'une partie des cadres de l'ancien corps des pompiers de Vulliens, la traditionnelle journée de fin de législature s'est déroulée le 29 mai dernier sous la forme d'une balade gourmande partant et revenant à la grande salle. Le programme, légèrement revu pour cause de «plan pluie», a permis à la huitantaine de participants de découvrir certains recoins plus ou moins connus du village tout en dégustant des produits issus uniquement de la commune, de la région ou du district.

Ainsi, les conseillers qui ne s'y seraient pas encore rendu ont pu prendre connaissance des travaux qui ont été effectués durant la législature dans la chapelle ou alors visiter la rafraîchissante grotte de Seppey-Dessous. Le copieux menu comprenait quelques spécialités telles que, entre autre, le gâteau aux patates, la sandre du lac de Morat ou la tourte au kirsch de Vulliens, le tout accompagné de vins du Vully. Enfin, plusieurs animations musicales ont agrémenté différentes étapes du parcours.

Malgré la météo humide, en particulier dès la fin de la matinée, les sourires vus sur les visages des participants et des organisateurs ont largement remplacé l'absence de Jean-Rosset.

